



DELIBERATION n° Del.2023-IX-168
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2023

Commune de
Faverges-Seythenex

DATE DE LA CONVOCATION

Le Jeudi 09 Novembre
2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice : 33
- présents : 28
- représentés : 4
- absents ou excusés : 1
- votants : 32

Acte certifié exécutoire par le
maire compte-tenu :

Du dépôt en Préfecture le
20 NOV. 2023

De la publication le
20 NOV. 2023



Convention entre la Communauté de communes des Sources du Lac d'Annecy et la commune de Faverges-Seythenex Relative à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme des Cua et DP

Rapporteur : Monsieur Marc BRACHET, Adjoint au Maire.

Par délibération n°Del-2022-XI-197 en date du 14 décembre 2022, le Conseil Municipal a approuvé la convention entre la CCSLA et la commune de Faverges-Seythenex relative à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme des CUa et DP.

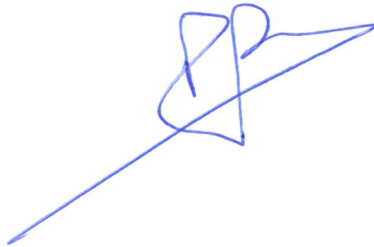
Considérant qu'il est nécessaire de maintenir le service mutualisé d'instruction de demandes de permis avec la CCSLA ;

Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-  **APPROUVE** la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme des CUa et DP jointe en annexe pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2024 et renouvelable par reconduction expresse ;
-  **AUTORISE** le Maire ou, en cas d'empêchement, un adjoint ayant cette délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toutes pièces administratives nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus,

**Le Secrétaire de séance,
Bernard PAJANI**



**Le Maire,
Jacques DALEX**

